

IV. LES ATOUTS ET LES FAIBLESSES EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le diagnostic a mis en évidence un certain nombre d'atouts et de faiblesses qu'il sera important de prendre en considération dans la déclinaison des axes et objectifs de la stratégie, et dans l'élaboration des plans d'actions. Il ne s'agit pas de faire dans cette section une énumération exhaustive des atouts et des faiblesses, mais plutôt d'en présenter les grandes lignes.

➤ Les Atouts :

- L'importance des surfaces couvertes par les espaces naturels en Languedoc-Roussillon (65% du territoire de la région) et leur grande qualité.
- Une grande diversité d'espèces animales et végétales (incluant un grand nombre d'espèces endémiques), d'écosystèmes et de paysages directement liée à la situation biogéographique du Languedoc-Roussillon et à sa richesse géologique.
- Un niveau de connaissance assez bon des richesses écologiques de la région.
- Un tissu d'acteurs diversifié et mobilisé pour la prise en compte de la biodiversité.
- L'implication grandissante des collectivités locales dans la conservation de la biodiversité.
- Une ouverture à la prise en compte de la biodiversité dans les politiques régionales.
- La Région – forte de sa nouvelle compétence en matière de RNR - s'est dotée d'une stratégie en faveur du patrimoine naturel.

➤ Les faiblesses :

- Une grande partie de la population et certains acteurs du territoire régional n'ont pas encore saisi l'importance du maintien de la biodiversité (faible reconnaissance des services rendus par la biodiversité).
- Les mutations économiques, démographiques, agricoles et énergétiques en cours entraînant des pressions croissantes sur la biodiversité.
- Le défaut de relations entre les réseaux d'acteurs (entre chercheurs, collectivités, gestionnaires, associations).
- Des lacunes de données écologiques subsistent pour certains groupes taxonomiques et secteurs géographiques de la région.
- Une diffusion insuffisante des connaissances actuelles.
- Le manque de connaissances sur les processus d'érosion de la biodiversité.
- Les documents de planification ou d'urbanisme et les projets d'aménagement prennent insuffisamment en compte la biodiversité.
- Il n'existe pas d'ordonnancement des politiques de préservation de la biodiversité conduites par les différents acteurs.
- Les faibles surfaces d'espaces naturels préservés (protégés et gérés). Un recours insuffisant aux outils de protection réglementaire, de maîtrise foncière et de gestion contractuelle, notamment sur les territoires subissant de fortes pressions.

V. LES ATTENTES DES PARTENAIRES DE LA RÉGION VIS-A-VIS DU SRB

De nombreuses attentes ont été exprimées par les acteurs régionaux et les partenaires de la Région (collectivités, gestionnaires d'espaces naturels, organismes publics, associations, chercheurs) lors :

- d'entretiens réalisés avec 45 structures, entre janvier et avril 2007 ;
- de 4 ateliers ayant regroupés 126 participants, en mai et juin 2007 ;
- de 2 groupes de travail sur la géologie et les milieux marins et lagunaires.

Les attentes prioritaires en matière de politique publique en faveur de la biodiversité, et vis-à-vis du SRB en particulier, sont notamment les suivantes :

- un **investissement** de la part de la Région **sur du long terme** ;
- une **prise en compte des grands enjeux actuels** : changements climatiques, pression démographiques, gestion de la ressource en eau... ;
- une **optimisation de la préservation et de la protection** régionales du patrimoine naturel, prenant en compte les actions déjà menées par les acteurs et évitant leur superposition ou leur substitution ;
- la prise en compte des enjeux de la « **nature ordinaire** » ;
- une **centralisation, mutualisation et une meilleure accessibilité** de la connaissance naturaliste ;
- une intégration de la biodiversité dans les **politiques sectorielles** ;
- une **politique d'éducation à l'environnement forte** et organisée afin de faciliter l'appropriation des enjeux de la biodiversité.

Au travers du SRB, la Région est attendue comme étant l'échelon :

- de mise en cohérence des politiques infrarégionales, de mutualisation des moyens et des expériences ;
- de programmation et de contractualisation, prenant en compte l'enjeu biodiversité.

L'outil RNR intéresse ses partenaires (Départements, CELRL notamment) qui souhaitent apporter une protection forte et des moyens de gestion sur des espaces exceptionnels.



Atelier de travail réalisé dans le cadre du SRB - Biotope

Les attentes des partenaires dans le cadre du Schéma Régional de la Biodiversité

Attentes	Priorité
DEFINITION DU SCHEMA (ECHELLE D'ETUDE, TRANSVERSALITE)	
Définir le schéma sur le long terme en intégrant les grands enjeux actuels : changements d'utilisation des sols, changements climatiques, augmentation démographique/tourisme, problème de l'eau	* * *
Définir des objectifs clairs pour la politique régionale et les communiquer	* *
Bâtir la stratégie et les actions à partir de l' existant : se baser sur les structures locales opérationnelles, apporter une plus-value aux actions déjà menées	* *
Eviter le sentiment de désappropriation par les acteurs locaux : assurer une communication claire pour éviter toute confusion	* *
Mener une politique à la hauteur de la richesse de la région (la région est l'une des plus riches de France en terme de biodiversité)	*
Intégrer des échelles suprarégionales dans les analyses et les actions (ex : cas des espèces invasives, de la gestion des ressources, de risques sanitaires)	*
CONNAISSANCE	
Centraliser, mutualiser et rendre accessible la connaissance naturaliste	* * *
Compléter l'information existante : combler les manques identifiés au niveau de certains groupes (ex : Insectes) ou au niveau de certaines zones de la Région	* *
Optimiser les méthodes de collecte des données naturalistes : diminuer les biais liés aux observateurs, optimiser la couverture du territoire	* *
Valoriser les résultats de la recherche pour la définition des actions à prendre, des mesures de gestion et intégrer les scientifiques dans les réflexions	* *
Faire remonter les enjeux naturalistes aux niveaux des structures opérationnelles	* *
Référencer l'information existante	*
Considérer la diversité intraspécifique (diversité génétique)	*
GESTION/PROTECTION	
Optimiser la protection en évitant la redondance des mesures de gestion, de protection, d'études	* * *
Intégrer la gestion durable de l'eau : disponibilité et qualité (changements climatiques, augmentation démographique annuelle et saisonnière)	* * *
Prendre en compte la « nature ordinaire » (ne pas intervenir uniquement sur les espaces faisant déjà l'objet de mesures de protection ou de gestion)	* *
Structurer et animer le réseau des gestionnaires d'espaces naturels	* *
Développer des projets de territoire : concrétiser l'action à une échelle spatiale opérationnelle	*
Utiliser l'outil de contractualisation pour la gestion des milieux naturels (envisager une contractualisation avec la Région)	*
SENSIBILISATION, COMMUNICATION	
Créer un observatoire régional de la biodiversité	* * *

Les attentes des partenaires dans le cadre du Schéma Régional de la Biodiversité

Développer la communication et la sensibilisation sur le patrimoine naturel et ses enjeux à destination des décideurs et du grand public	* * *
Développer l' éducation à l'environnement	* *
Réaliser un annuaire des personnes ressource : identifier les interlocuteurs pour les différentes thématiques (connaissance, protection, gestion, communication)	* *
TRANSVERSALITE	
Intégrer la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des politiques sectorielles de la Région (aménagement, transport, etc.)	* * *
Assurer une cohérence des actions entre Etat, Région, Conseils Généraux	* *
Intégrer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques courantes de gestion des collectivités	* *
Intégrer de façon plus importante le monde agricole dans les réflexions et les actions	**

Légende :

- **** *priorité forte*
- ** : *priorité moyenne*
- * : *priorité faible*

VI. LA HIÉRARCHISATION DES ENJEUX : UNE APPROCHE RÉGIONALE

VI.1. APPROCHE CLASSIQUE

Une **première approche nationale de la hiérarchisation des enjeux** s'est imposée en 1976 dans le cadre de la loi Loi n°76-629 du 10 juillet 1976, **Loi relative à la protection de la nature**. En effet, le texte de loi est accompagné de listes d'espèces protégées (définies par des **arrêtés ministériels**) concernant les **espèces animales** et les **espèces végétales**. Les espèces listées devenaient alors les enjeux prioritaires nationaux.

Par la suite cette **hiérarchisation a été adoptée à l'échelle régionale, voire même dans certains cas à l'échelle départementale** (listes régionales et départementales d'espèces protégées).

L'arrivée de la directive habitats a soumis une hiérarchisation au niveau des aires biogéographiques de l'Union européenne.

Ces approches sont aujourd'hui largement traduites dans la réglementation en vigueur et dans l'ensemble des pratiques et programmes relatifs à la protection de la nature : espèces et espaces protégés, réseau Natura 2000, études d'impact sur l'environnement, évaluation des incidences, plans de restauration d'espèces...

VI.2. COMPLÉMENTS POUVANT ÊTRE APPORTÉS PAR LE SRB

L'approche classique de hiérarchisation peut être amendée par le travail de hiérarchisation de la biodiversité régionale réalisée dans le cadre du SRB.

➔ **Réfléchir à l'échelle des aires de répartition naturelle des espèces et des habitats, y compris s'ils sont extra-européens.**

Certaines espèces sont rarissimes en France, voire dans l'Union européenne, alors qu'elles sont très communes en Asie ou en Afrique. D'autres sont migratrices et nécessiteraient des actions sur leurs lieux d'hivernage. Un élargissement de la réflexion à l'échelle de leur aire de répartition permet :

- de mener des actions plus efficaces pour leur protection.
- de relativiser l'importance de certains taxons par rapport à d'autres moins connus, mais plus typiques du patrimoine régional et dépendant uniquement ou principalement de la région pour leur survie à l'échelle planétaire : notion fondamentale de responsabilité régionale.

➔ **Compléter la vision traditionnelle en mettant l'accent sur des éléments peu ou pas pris en compte.**

Par exemple, les systèmes karstiques avec leur faune associée de mollusques endémiques de notre région.

➤ Réfléchir de façon globale et intégrée en prenant en compte des écosystèmes complets plutôt que des espèces ou des microhabitats.

Par exemple, agir pour le Lez dans sa globalité permet d'assurer la survie du Chabot du Lez en la replaçant au sein de toutes les problématiques qui sont liées à la rivière et aux usages actuels et à venir.

➤ Accorder une grande importance aux questions d'écologie du paysage, de connectivité et donc de « nature ordinaire »

De même que les sociétés humaines ont besoin d'échange et de communication pour prospérer, les écosystèmes ont un besoin vital de rester connectés afin de survivre. Les populations isolées sont vouées à la dérive génétique conduisant, le plus souvent, à l'extinction. Cette approche invite à s'interroger de façon transversale sur de nombreuses politiques mises en oeuvre : politique des transports, agriculture, urbanisation, politique d'espaces protégés...

➤ Avoir une approche dynamique en anticipant sur les grandes mutations de notre région.

Par exemple, le repli annoncé de la viticulture pose la question du devenir de ces immenses territoires ; autre exemple, l'action combinée du réchauffement climatique, du blocage des sédiments fluviaux par des ouvrages hydrauliques et des seuils et de l'aménagement en dur de certaines parties du littoral, interroge sur le devenir à moyen terme des espaces littoraux.

➤ Mettre la biodiversité au cœur des politiques de la région

Aller au-delà de la mise en œuvre d'une politique sectorielle « biodiversité », mais intégrer cette dimension dans les autres politiques comme outil d'aide à la décision, valoriser les services rendus par la biodiversité et réfléchir à la question de l'écoconditionnalité des aides régionales.

Le croisement de toutes ces approches permettra au SRB de compléter utilement et efficacement les politiques actuelles de protection de la nature en privilégiant une approche transversale et intégrée. Il globalisera les problématiques espèces et milieux pour les aborder à l'échelle de grands écosystèmes cohérents, accentuera l'action sur les éléments de haute responsabilité régionale, travaillera à améliorer la connexion entre les différentes composantes des écosystèmes, accompagnera les mutations régionales et mettra la biodiversité au cœur des politiques traditionnelles de la région.

VII. LES GRANDS ENJEUX RÉGIONAUX DANS LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le Languedoc-Roussillon renferme un **patrimoine naturel exceptionnel**, caractérisé par :

- des **milieux remarquables, parfois uniques** : lagunes, systèmes dunaires et cours d'eau méditerranéens, milieux méditerranéens ouverts (causses, garrigues ouvertes), cultures en mosaïque sur du petit parcellaire, etc.
- des **espèces nombreuses, endémiques**, d'importance régionale.

Cependant, les **pressions** qui pèsent sur ce patrimoine sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus fortes. L'**attractivité** régionale et ses conséquences entraînent artificialisation et pollution des milieux, fragmentation du territoire, notamment sur la frange littorale.

L'**abandon des pratiques agricoles traditionnelles** conduit à la fermeture des milieux et à la modification du paysage régional, l'intensification de l'agriculture augmente pour sa part la pollution de l'eau et des sols.

Les **changements climatiques** menacent les activités humaines et les milieux naturels localisés dans les zones les plus basses (élévation du niveau marin) et risquent de modifier la composition des écosystèmes régionaux.

Le croisement des richesses du patrimoine naturel, des activités humaines et des pressions qui s'y exercent permet de définir les enjeux régionaux de conservation de la biodiversité.

L'**enjeu principal**, objet de cette étude, est le **patrimoine naturel régional**.

5 **enjeux sous-jacents** découlent de ce dernier :

- L'**appropriation de la biodiversité**
- La **connaissance de la biodiversité, sa mutualisation et sa valorisation**

- L'évolution des écosystèmes

- Le changement d'utilisation des sols
- Les espèces invasives
- Les changements climatiques

- Les milieux aquatiques, le littoral et les zones humides associées

- Les habitats et les espèces de fort intérêt régional

➔ Présentation détaillée des enjeux

L'appropriation de la biodiversité

Cet enjeu repose notamment sur :

- la **compréhension du concept** de biodiversité
- l'**intégration des services rendus** et du rôle de la biodiversité
- la **prise de conscience des pressions** qui s'exercent sur cette dernière
- la **prise de conscience des conséquences du déclin** de la biodiversité

La connaissance de la biodiversité, sa mutualisation et sa valorisation

Cet enjeu repose notamment sur :

- La **connaissance des espèces**, de leur écologie (répartition, effectifs, habitats, évolutions, interactions avec la matrice de « nature ordinaire » et avec les usages...)
- La **mutualisation des données et des savoirs**
- La **valorisation de l'investissement** humain et financier

L'évolution des écosystèmes

Cet enjeu repose notamment sur :

- l'agriculture
- l'urbanisation et la péri-urbanisation (mitage, artificialisation des milieux, plantes

envahissantes...)

- les transports
- les changements climatiques

Les milieux aquatiques, le littoral et les zones humides associées

Les enjeux reposent notamment sur :

- la **qualité des milieux aquatiques** (liée aux problématiques d'assainissement)
- les choix de **gestion en matière d'inondation**
- les conséquences de la **montée du niveau marin** et **l'évolution du trait de côte**
- les **ressources halieutiques** et la **préservation des habitats benthiques**
- la **fonctionnalité** des hydrosystèmes et des milieux karstiques

Les espèces et les habitats de fort intérêt régional

Cet enjeu repose notamment sur :

- le niveau **d'engagement régional** en matière de conservation du patrimoine d'intérêt
- **l'approfondissement des connaissances scientifiques** en biologie de la conservation et sur les processus d'érosion
- la mise en place d'un **réseau de suivi** des secteurs identifiés
- la mise en place d'**actions de gestion** sur le terrain



Pelouse à Stipe penné - Biotope (M. Prat)

VIII. GLOSSAIRE

Agri-environnementales (mesures) : mesures financières communautaires visant à concilier dans des régions bien identifiées les pratiques agricoles avec les préoccupations environnementales dans le cadre de la réforme de la Politique agricole commune.

Avifaune : ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée.

Bassin versant : Le bassin versant d'une lagune est l'aire géographique à partir de laquelle toutes les eaux qui s'écoulent alimentent cette lagune.

Biodiversité : notion de richesse biologique d'un lieu, souvent exprimé en nombre d'espèces animales et/ou végétales.

Bioévaluation : évaluation de l'intérêt biologique d'un site tenant compte de la richesse spécifique, de la diversité, de la représentativité à différentes échelles des cortèges d'espèces et habitats présents, de la présence – absence d'espèces rares, en limite d'aire, endémique, etc.

Biogéographie : domaine de l'écologie s'intéressant à la répartition des espèces, des populations et des peuplements et aux causes qui la provoquent.

Chablis : phénomène de chute des arbres âgés sous l'effet du vent.

Continuum écologique : dans un territoire, une association végétale formant un réseau ou une trame plus ou moins serrée.

Corridor : relie divers îlots d'un paysage ; il existe des corridors linéaires (haies), habités par des espèces de lisières et des corridors en bande plus larges et renfermant des espèces de milieux intérieurs.

Cortèges : groupes d'espèces en un lieu donné

Dégradé : se dit d'une forêt ou d'un autre groupement végétal maltraité par une exploitation ou une autre intervention abusive. Une forêt dégradée par le pâturage.

Densité : nombre d'individus par unité de surface

Doline : dépression fermée d'origine karstique, de forme circulaire, à versant convexo-concaves et de profondeur variable.

Dynamique végétale : succession dans le temps des espèces et groupements végétaux en un lieu donné. La dynamique progressive conduit des stades pionniers vers des stades plus matures dits climatiques, en général de types forestiers, en passant par tous les stades intermédiaires (prairie, formation arbustive). La dynamique est dite régressive lors du retour en arrière, du à des causes naturelles (feu, glissement de terrain, érosion...) ou artificielles (défrichement, pâturage...).

Écosystème : système écologique fonctionnel comprenant des êtres vivants (biocénose) et un milieu physique (biotope).

Endémique : se dit d'un taxon dont l'aire de répartition, à l'état spontané, est nettement plus restreinte que l'aire moyenne d'un taxon de ce rang systématique ; à la limite, un taxon endémique peut n'exister que dans un territoire de surface réduite, voire une seule station.

Endémisme : employé pour décrire la tendance des plantes et des animaux à être naturellement confinés dans une région particulière. On dit qu'ils sont « endémiques » de la région en question.

Extensive : se dit d'une pratique agricole qui ne recherche pas l'obtention de hauts rendements dans la production.

Formation végétale : unité de paysage caractérisée par une certaine homogénéité de la structure de ses essences végétales dominantes.

Habitat : cadre écologique dans lequel vit un organisme, une espèce, une population ou un groupe d'espèces.

Herbacé(e) : qui a la consistance souple et tendre de l'herbe. Opposé à ligneux ou à scabreux.

Hydrologie : science ayant pour objet l'étude de la nature, de la formation et des propriétés mécaniques, physiques et chimiques des eaux marines et continentales.

Ibéro-atlantique : de la partie sud du domaine atlantique européen.

Karst : ensemble des formes superficielles et souterraines dues à la dissolution des roches calcaires.

Lacustre : qui se rapporte aux lacs ; qui vit ou croît sur le bord ou dans les eaux du lac.

Lagune : terme général désignant des écosystèmes aquatiques situés en zone littorale, caractérisés par un faible renouvellement de leurs eaux lié au confinement. Ils servent de frayères et/ou de nurseries pour de nombreuses espèces de poissons marins de grande importance économique.

Laises de mer : les dépôts abandonnés par la mer au cours de son cycle de marée.

Lande : formation végétale fermée où dominent les Ericacées (famille des bruyères) et quelques espèces ligneuses sur un sol sablonneux graveleux.

Lido : sur le littoral méditerranéen, se dit d'un cordon dunaire séparant la lagune de la mer.

Limicole : qui vit dans ou sur la vase; s'applique surtout aux oiseaux.

Limite d'aire : marge au-delà de laquelle une espèce est absente ; celle-ci y est généralement fragile, ses conditions de vie étant rendues difficiles du fait de l'excentricité.

Liste rouge : liste présentant pour un ou plusieurs groupes faunistiques ou floristiques les espèces considérées comme étant plus ou moins menacées dans une région géographique donnée. Un classement peut être fait selon le degré de vulnérabilité des espèces d'un groupe (les reptiles, par exemple) : on parle « d'espèces en danger », « d'espèces vulnérables »,... Les listes rouges n'ont pas de valeur juridique. Elles font le bilan des connaissances actuelles sur les espèces les plus menacées. A ce titre, elles sont largement prises en compte dans l'évaluation de la qualité faunistique et floristique d'un site.

Lit majeur ou plaine inondable ou zone d'épandage des crues : plaine inondable, lit de hautes eaux, largeur maximale d'une vallée susceptible d'être submergée par la rivière au cours de crues exceptionnelles ou saisonnières.

Lit mineur : lit apparent, lit permanent.

Matorral : formation végétale ouverte et xérophile, composés de ligneux dont les bourgeons sont situés entre 30 cm et 2 m de hauteur (nanophanérophytes) et de ligneux dont les bourgeons sont situés à moins de 25 cm de la surface du sol (chaméphytes).

Messicole : se dit d'une plante annuelle qui se rencontre dans les champs de céréales.

Migrateur : se dit d'une espèce animale qui effectue des déplacements périodiques entre ses zones de reproduction et de développement.

Milieu : terme général utilisé pour désigner un ensemble écologique présentant des conditions particulières : milieu aquatique, fluvial, estuarien, lacustre, terrestre...

Pacage : action de faire paître les animaux

Palustre : se dit des organismes qui habitent les marais. Qui se rapporte aux marais.

Pré salé : prairie naturelle côtière recouverte par la mer lors des grandes marées ou des tempêtes.

Réseau Natura 2000 : réseau écologique européen cohérent formé de sites devant faire l'objet de mesures de conservation et ayant pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union européenne. Ce réseau est composé de sites désignés spécialement par chacun des Etats membres en application de directives européennes. Dans les zones de ce réseau, les Etats membres s'engagent à maintenir dans un état de conservation favorable les types d'habitats et d'espèces concernés. Ce réseau devra être mis en place d'ici 2004.

Richesse : nombre d'espèces entrant dans la composition d'un peuplement.

Ripisylve : formation végétale qui croit sur les rives des cours d'eau.

Roselière : zone bordant une étendue d'eau où poussent les roseaux. On distingue principalement la phragmitaie constituée de Roseaux communs, la scirpaie composée de Scirpes, la cariçaie formée de Laïches.

Rudéral : croissant dans un site rudéralisé, c'est-à-dire fortement transformé par une activité humaine non ordonnée (décombres, terrains vagues,...)

Saumâtre : se dit d'une eau peu salée.

Strate : en botanique, ensemble des végétaux qui constituent un élément de la structure verticale d'un écosystème.

Taxon : entité systématique concrète d'un rang quelconque ; ex : variété, espèce, famille,...

Valeur patrimoniale : valeur attribuée à des milieux, espèces ou ressources naturelles qui présentent un intérêt tel qu'ils doivent être conservés et transmis aux générations futures, qui appartiennent à l'héritage collectif.

Z.I.C.O. (Zone Importantes pour la Conservation des Oiseaux) : site d'intérêt majeur en France qui hébergent des effectifs d'oiseaux jugés d'importance communautaire ou européenne. Les Z.I.C.O. doivent être consultés avant tout projet d'aménagement.

Z.N.I.E.F.F. (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) : zone naturelle remarquable pour la faune et la flore en France et qui doit être consulté avant tout projet d'aménagement.

Zone inondable : espace où s'étalent les débordements de crues dans le lit majeur, jouant un rôle important dans l'écrêtage des crues.

IX. LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

APPB ou APB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	ORGFH : Orientations Régionales de Gestion de la Faune sauvage et de ses Habitats
ATEN : l'Atelier Technique des Espaces Naturels	PLU : Plan local d'Urbanisme
BRL : Bas-Rhône Languedoc	PNC : Parc National des Cévennes
CBN : Conservatoire Botanique National	PNR : Parc Naturel Régional
CELRL : Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres	PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation
CEN LR : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	p.S.I.C. : Proposition de Site d'Intérêt Communautaire
CPER : Contrat de Projets Etat-Région	RNN : Réserve Naturelle Nationale
CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière	RNR : Réserve naturelle régionale
DCE : Directive Cadre Européenne	SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
DIREN : Direction régionale de l'environnement	SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux
DOCOB : Document d'objectifs	SCoT : Schémas de Cohérence Territoriale
DPM : Domaine Public Maritime	SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des eaux
DRAF : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt	SRADDT : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
ENP : Espaces Naturels Protégés	SRB : Schéma régional pour la biodiversité
ENS : Espace Naturel Sensible	SUAMME : Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne et Elevage
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale	TDENS : Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles
EPIC : Etablissement Public à caractère Industriel ou Commercial	ZH : Zone Humide
FEADER : Fond Européen Agricole pour le Développement Rural	ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional	ZPS : Zone de Protection Spéciale
ha : hectare	ZSC : Zone Spéciale de Conservation
LGV : Ligne grande vitesse (train)	
LIFE : L'Instrument Financier pour l'Environnement	
MAE : Mesure agri-environnementale	
MEDAD : Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Aménagement Durable	
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication	
ONEM : Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens	
ONF : Office National des Forêt	

X. BIBLIOGRAPHIE

ACEMAV coll., DUGUET R. & MELKI F. ed., 2003 - Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France) : 480 p.

Agence Européenne pour l'Environnement, 2006 – Problèmes prioritaires pour l'environnement méditerranéen. 86 pp.

Agence de l'eau RMC, décembre 2000 - Composés phytosanitaires dans les eaux superficielles du bassin RMC – Campagne août 1999/ juillet 2000.

Agreste <http://agreste.agriculture.gouv.fr/> http://agreste.agriculture.gouv.fr/region_5/languedoc_roussillon_143/index.html

Bensettiti F, Bioret F, Roland J., 2005. " Cahiers d'habitats " Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Habitats côtiers. MED/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris. Tome 2., 399 p. + cédérom.

Bensettiti F, Bouillet V, Chavaudret-Laborie C., Deniaud J., 2005. " Cahiers d'habitats " Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Habitats agropastoraux. MED/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris. Tome 4., volumes 1 et 2 : 445 p. et 487 p.+ cédérom.

Bensettiti F, Gaudillat V., 2004. " Cahiers d'habitats " Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MED/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 1 volume :353 p. + cédérom.

Bensettiti F, Gaudillat V., Haury J., 2002. " Cahiers d'habitats " Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Habitats humides. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris. Tome 3., 457 p.+ cédérom.

Bensettiti F, Gaudillat V., Quéré E., 2002. " Cahiers d'habitats " Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Espèces végétales. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris. Tome 6., 271 p. + cédérom.

Bensettiti F, Logereau K., Van Es J., Balmain C., 2004. " Cahiers d'habitats " Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 – Habitats rocheux. MED/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 1 volume : 381 p. + cédérom.

Bensettiti F, Rameau J.-C., Chevallier H., 2001. " Cahiers d'habitats " Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Habitats forestiers. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris. Tome 1, volumes 1 et 2: 339 p. et 423 p. + cédérom.

- Bissardon M. et Guibal L., 1997. CORINE biotopes. Version originale. Types d'habitats français. ENGREF, MNHN, 217 p.
- Bousquet J.C. 1997 (réédition 2006). Géologie du Languedoc-Roussillon. Presses du Languedoc, Editions du BRGM. 142 pp.
- Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon. 2007. *Com.pers.*
- Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. Stratégie à long terme 2005-2050. 263 pp.
- CRPF Languedoc Roussillon, Région Languedoc-Roussillon, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. 1998. La forêt et ses produits – description et enjeux – Orientations Régionales Forestières - Orientations Régionales de Production. Tome 1. 152 pp
- CRCI Languedoc-Roussillon. 2006. Chiffres clés du Languedoc-Roussillon. http://www.languedoc-roussillon.cci.fr/sections/page-d-accueil/librairie/chiffres-cles-du/downloadFile/attachedFile_f0/CRCI_chiffres_cles_2006.pdf?nocache=1166796674.41
- Délégation de bassin RMC – Note technique SDAGE n°4 – Agir pour les zones humides en RMC – Les priorités du bassin – octobre 2000, 42p.
- Direction du tourisme. 2006. Chiffres clés du tourisme. Edition 2006. <http://www.tourisme.gouv.fr>
- Direction régionale de l'équipement du Languedoc-Roussillon. 2006. Les cahiers transport aménagement en Languedoc-Roussillon. No 28, Août 2006. 4p.
- DIREN LR. 1994. Inventaire ZNIEFF Languedoc-Roussillon. <http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/asp/ZNIEFF.pdf>
- DIREN LR/IARE, déc. 1995 – Inventaire ZNIEFF mer Languedoc-Roussillon, Phase 1 : synthèse de l'existant et faisabilité.
- DIREN LR (Claudet L & Langon M, avec la collaboration du CSP). 2000. Les régimes hydrologiques des cours d'eau en Languedoc-Roussillon. <http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/loadPge.php?file=eau/syntheses.file>
- DIREN LR. 2001. Profil environnemental du Languedoc-Roussillon. 176 pp.
- DIREN LR. 2006. Profil environnemental du Languedoc-Roussillon. 233 pp. <http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/profil/PER2007/PERLRV1200.pdf>

DIREN LR. 2007. Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon. <http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/atlas.asp>

DIREN LR. Orientations Régionales de Gestion et de Conservation de la Faune sauvage et de ses habitats du Languedoc-Roussillon. Tome I : Orientations. 149 pp. <http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/ORGFH/ORGFH-LR%20tome%201%20Orientations.pdf> Tome II : Etat des lieux. 228 pp. <http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/ORGFH/ORGFH-LR%20tome%202%20Etat-des-lieux.pdf>

Etienne, M. 2001. *Protection de la forêt méditerranéenne contre les incendies et biodiversité*. Agriculture et biodiversité des plantes n° 21 (12 ref.), pp. 139-144

Frayssinet D., in Groupement de la statistique publique en Languedoc-Roussillon, 2000 – L'évolution du trait de côte. P. 57-59.

Gasc, J.P, Cabela A., Crnobrnja-Isailovic J., Dolmen D., Grossenbacher K., Hafner P, Lescure J., Martens H., Martinez-Rica J.P, Maurin H., Oliveira M.E., Sofianidou T.S., Veith M. & Zuiderwijk A., éd., 1997 – Atlas of Amphibians and Reptiles in Europe. Societas Europaeae Herpetologica & Muséum National d'Histoire Naturelle (IEGB/SPN), Paris : 496 p.

<http://www.countdown2010.net/>

<http://www.millenniumassessment.org/en/Condition.aspx>

IARE, 1990 – Les espaces lagunaires du Languedoc-Roussillon – Connaissance et aménagement.

IFEN. <http://eider.ifen.fr/> (<http://eider.ifen.fr/Eider/tables.do>)

IFEN. 2003. L'environnement en Languedoc-Roussillon. 168 pp. <http://www.ifen.fr/publications/le-catalogue-des-publications/les-syntheses/2003/l-environnement-en-languedoc-roussillon.html>

IFREMER. 2003. Fiche pédagogique sur les laisses de mer. <http://www.ifremer.fr/envlit/pedagogie/index.htm>

INSEE <http://www.insee.fr/> (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/languedoc/home/home_page.asp)

Institut Français de la Biodiversité <http://www.gis-ifb.org/>

BIBLIOGRAPHIE

Keith P, Allardi J. (coord.), 2001 – Atlas des poisons d'eau douce de France. Patrimoines naturels, 47 : 387p.

Les écologistes de l'Euzière, 1997 – La nature méditerranéenne en France – Edition Delachaux et Nieslé.

Les Ecologistes de l'Euzière, 2006 – La feu dans la nature, mythes et réalités. Ed., Ecologistes de l'Euzière, 168p.

MATE/DNP - La diversité biologique en France – programme d'action pour la faune et la flore sauvages – non daté

Meridionalis. 2003. *Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon au cours des 20 dernières années*. 6 pp.

Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables. Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, 2007. Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des projets de carrières sur les sites Natura 2000. 104 p.

Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables. 2007. www.natura2000.fr.

Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, Office international de l'eau, Agence de l'eau, eau France. 2007. www.gesteau.eaufrance.fr

Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables. Les statistiques sur les énergies renouvelables. Puissance éolienne cumulée au 31/12 par région (MW) en France DGEMP - Observatoire de l'énergie. http://www.industrie.gouv.fr/energie/statisti/f1e_stats.htm

Mitchell-Jones, A. J., Amori, G., Bogdanowicz, W., Kryštufek, B., Reijnders, P., Spitzenberger, F., Stubbe, M., Thissen, J., Vohralík, V. & Zima, J. 1999. *The atlas of European mammals*. Poyser Natural History. T. & A. D. Poyser, London. 484 pp.

Molina J. et al., 1999 – Méthode pour établir une liste régionale d'espèces protégées. Application à la flore du Languedoc-Roussillon. Bulletin de la société botanique du centre-ouest – nouvelle série. Numéro spécial 19 : pp. 399-420.

Muséum national d'histoires naturelles, WWF (1994) - Le livre rouge, inventaire de la faune menacée en France. Nathan 176 p.

BIBLIOGRAPHIE

Nations Unies. 1996. Convention sur la diversité biologique. Livret présentant le texte et les annexes.

Observatoire régional des transports – Languedoc-Roussillon. 2005. Chiffres 2005.

Parc naturel régional du Haut-Languedoc. 2007. www.parc-haut-languedoc.fr

Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. 2007. www.narbonnaise.fr

Parc naturel régional des Pyrénées Catalane. 2007. www.pyrenees-catalanes.fr

Prodon R. et Ruffray X., “La liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon” – éditorial.

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999) – Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. SEOF / LPO. Paris. 560 p.

Réseau de Bassin RMC - Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Rhône-Méditerranée-Corse

SAFER. <http://www.saferlr.com/>

SAFER LR. 2005. Observatoire des transactions sur le foncier rural bâti et non bâti en Languedoc-Roussillon.

Tamisier, A. et Dehorter, O. CNRS Montpellier. 1999. Fonctionnement et devenir d'un prestigieux quartier d'hiver. Camargue canards et foulques. Centre Ornithologique du Gard. 369p.

Tela-Botanica. <http://www.tela-botanica.org>

Union Européenne et DATAR. 2000. Atlas de la coopération transfrontalière.

BIBLIOGRAPHIE